

ERGONOMIE

MASTER SHS mention Ergonomie parcours Intervenir en ergonomie

MR14201A - MASTER SHS

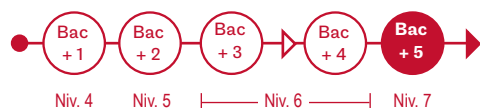
HORS TEMPS TRAVAIL

EN ALTERNANCE

CPF

VAE

EPN 13 - Travail, Orientation, Formation, Social

120 crédits ECTS
Master

Master Sciences Humaines et Sociales
Master Sciences humaines et sociales
mention Ergonomie parcours Intervenir en ergonomie

Mentions officielles :

- Arrêté du 08/07/2021
- Accréditation jusqu'au 31/08/2025

France Compétences : **RNCP38544**

Niveau d'entrée requis : niveau 6

Niveau de sortie : niveau 7

Modalités d'accès :

- Formation continue HTT
- Contrat de professionnalisation
- Contrat d'apprentissage
- VAE / VAPP

NSF : Spécialité pluri-scientifiques (110), Santé (331)

Métiers (ROME) :

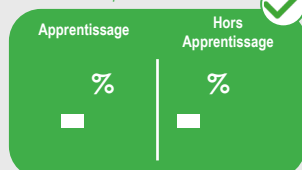
M1402 - Conseil en organisation et management d'entreprise, H1302 - Management et ingénierie Hygiène Sécurité Environnement - industriels, H1204 - Design industriel, H1206 - Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

Débouchés :

- Ergonome interne (grandes entreprises, services de santé au travail, administrations territoriales ou d'État, établissements publics, etc.), consultant, conseiller en prévention, chargé de missions, spécialiste Facteurs Organisationnels et Humains, etc.
- poursuite en doctorat (chercheur, enseignant-chercheur ; secteur public ou privé).

Taux de réussite 2023

Effectifs Réunion présent aux examens



Taux d'abandon global

En savoir plus
Evolution professionnelle des diplômés
sur www.cnam.re

PRESENTATION

Au Cnam, vous serez formé à une ergonomie dite de l'activité. L'ergonomie de l'activité vise à comprendre les actions humaines en situation de travail ou de vie quotidienne dans toutes les dimensions (physiques, cognitives, psychiques, collectives et organisationnelles) pour transformer ces situations. L'ergonomie s'appuie sur des modèles de l'activité humaine qui ne voit pas l'humain comme un simple exécutant de tâches pré-déterminées mais bien comme un sujet actif dont l'activité contribue à reconfigurer son milieu de travail ou de vie. Pour transformer, l'ergonomie de l'activité à développer des démarches d'actions spécifiques - d'intervention ergonomique et de conduite de projet. Ces démarches sont participatives et donnent une place importante au travail tel qu'il se fait. Elles permettent de faire des projets de transformation des entreprises une réussite en favorisant les conditions d'un travail bien fait, de qualité et en santé et in fine performant.

OBJECTIFS

La formation dispensée au Cnam vise à former des ergonomes capables de mener une intervention ergonomique (analyse stratégique de la demande, diagnostic, accompagnement de la conduite du changement) dans les champs du travail (santé, sécurité, fiabilité, formation, conception de systèmes techniques et organisationnels, etc.), de l'innovation technologique, et de la conception de produits et services (en particulier numériques). À l'issue du master, les diplômés obtiennent la certification d'Ergonome junior certifié (EJC), délivrée par l'Association pour la reconnaissance du titre d'ergonome européen www.artee.com

Compétences visées : Maîtriser les connaissances théoriques en lien avec l'analyse ergonomique du travail, les modèles de l'humain en activité ; Acquérir les méthodologies d'analyse du travail, d'intervention et de conception en ergonomie ; Savoir analyser une activité humaine individuelle et collective de travail et formaliser ces données pour produire des modèles de l'activité humaine en situation ; Savoir transformer ou concevoir des situations et des postes de travail ; Développer une approche intégrée et systémique de prévention ; Contribuer aux projets de conception ou de transformation des situations de travail, des dispositifs techniques et des organisations, articulant des enjeux de performance, de santé et de sécurité ; Conduire une intervention en ergonomie en réponse à des demandes et projets de donneurs d'ordre, en interaction avec l'ensemble des acteurs des projets.

PUBLICS ET PRE-REQUIS

Admission sur dossier de candidature et entretien (cf. p.4)

Toute personne **titulaire d'un bac+3 ou plus**, en activité professionnelle ou en recherche d'emploi. Plus particulièrement : ingénieurs, professionnels de la santé ou du social (médecins du travail, kinésithérapeutes, infirmiers, ergothérapeutes, éducateurs spécialisés, etc.), préventeurs, RH, consultants, managers, représentants du personnel, titulaires d'un diplôme en sciences humaines et sociales (psychologie, sociologie, formation, etc.).

Pour les titulaires de diplômes bac+2, l'accès au M1 est

possible après avoir validé le **Certificat de compétence Chargé d'action ergonomique** et en ayant complété la formation par 3 unités d'enseignement du M1 (cf. page suivante). D'autres voies sont possibles :

- s'inscrire en troisième année (L3) d'une licence SHS du Cnam
- s'engager dans une procédure de VAE (validation des acquis de l'expérience) ou de VAPP (validation des acquis personnels et professionnels).
- obtenir des UE par équivalence, avec la VES (validation des études supérieures) si vous êtes titulaire d'un diplôme bac+5 ou supérieur.

CALENDRIER PREVISIONNEL

	semestre 1	semestre 2
Ouverture des préinscriptions en ligne le 3 juin 2024		
Inscriptions jusqu'au	31/10/24	31/03/25
Début des cours	09/09/24	03/03/25
Fin des cours	07/02/25	18/07/25
Semaine de révisions	semaine du 10/02/25	semaine du 21/07/25
Examens 1ère session	semaine du 17/02/25	semaine du 28/07/25
Examens 2nde session	quinzaine du 18/08/25 au 29/08/25	
Interruption des cours à partir du 19/12/2024 reprise des cours le 06/01/2025		

DUREE, LIEU ET HORAIRES

- **Durée :** 2 ans (870 hrs hors alternance)
- **Lieu de formation :** centre régional du Cnam - LE PORT
- **Horaires :**
 - » en cours du soir du lundi au vendredi de 17h à 21h selon programmation des enseignements alternant présentiel et distanciel,
 - » + journées hebdomadaires d'accompagnement de 7h en présentiel pour l'alternance.

RENSEIGNEMENTS

Centre régional du Port
18 rue Claude Chappe ZAC 2000
info@cnam.re
Tél. 0262 42 28 37
du lundi au jeudi de 8h15 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le vendredi de 8h15 à 12h15

pour en savoir plus,
consultez notre guide : www.cnam.re



PROGRAMME

MASTER 1 (M1)

code	ECTS	semestre	modalité	coefficient	type
ERG105	6	S1	cours	1	A
Santé, performance et développement au travail					
ERG117	6	S1	cours + TP	1	A
Comprendre et agir en santé au travail : approches de l'ergonomie					
ERG132	6	S1	cours	1	A
Modèles de l'humain en activité					
ERG135	6	S1	cours + TP	1	A
Analyse de l'activité : Modèles, méthodes et techniques - 1					
PST123	6	S1	cours	1	
Le psychologue, le travail et l'emploi					
ERG136	6	S2	TP	1	
Analyse de l'activité : Modèles, méthodes et techniques - 2					
ERG137	6	S2	cours + TP	1	A
Agir sur les situations de travail : méthodes et outils					
ERG146	6	S2	TP	1	A
Analyse du travail					
ERG156	4	S2	cours	1	
Produire des connaissances en ergonomie et en rendre compte 1 : sensibilisation à la recherche en ergonomie					
UAER07	8	An.		1	A
Etude de terrain					

A : les unités sont communes au Certificat de Compétence Chargé d'action ergonomique (voir ci-dessous)

*** : ouverture à la rentrée 2025-2026, conditions d'admission en M2 : validation du M1**

CERTIFICAT DE COMPETENCE

Chargé d'action ergonomique CC10200A

Publics / conditions d'accès

Il est fortement recommandé d'avoir un niveau Bac+2 et une expérience professionnelle.

Objectifs

La formation a pour thème central l'activité humaine, c'est-à-dire l'Homme raisonnable, agissant, et cherchant à obtenir un résultat. Il s'agit :

- de comprendre l'activité, c'est-à-dire d'étudier ses déterminants, les uns externes (liés aux conditions d'exécution du travail), les autres internes (liés à l'état fonctionnel des opérateurs) ;
- d'en identifier les conséquences tant sur le plan de la santé, de la sécurité et des compétences des opérateurs, que sur le plan de l'efficacité de l'action et de la sécurité des installations et des espaces de travail ;
- d'en tirer des lignes d'action pour la transformation des situations et la conception des organisations.

Modalités de validation

- Valider chacune des 6 UE du M1 (A) >> **passerelle vers accès en M1**
- Soutenance d'une étude de terrain pour l'UE146 et l'UAER07.

Compétences

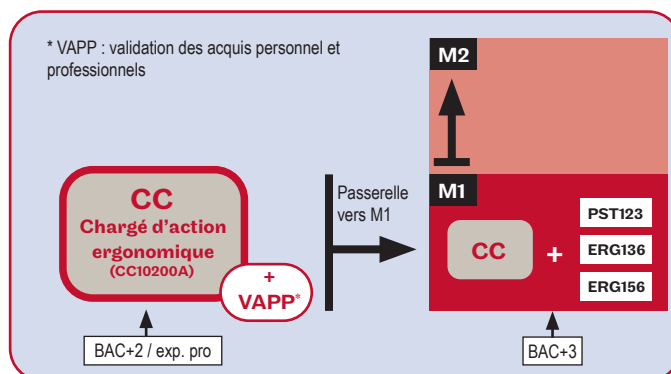
Maîtrise des concepts et méthodes propres à l'analyse des situations de travail :

- assumer des responsabilités opérationnelles polyvalentes,
- contribuer à des projets de changement,
- choisir et mettre en œuvre des outils et méthodes relatifs à la prévention des risques professionnels, à l'amélioration continue des conditions de travail, au travail comme ressource au développement durable de l'entreprise,
- définir les moyens et processus permettant l'adaptation des situations de travail à des personnes ayant des restrictions d'aptitude innées ou acquises et plus généralement aux caractéristiques des populations au travail.

MASTER 2 (M2) * - Rentrée 2025/2026

code	ECTS	semestre	modalité	coefficient	type
CCE204	4	S1	cours	1	
Fondamentaux du numérique : web et partage de documents					
DRA103	4	S1	cours	1	
Règles générales du droit des contrats					
ERG215	6	S1	cours	1	
Intervenir en ergonomie : objets, modalités et visées d'action					
ERG220	4	S1	cours + TP	1	
Concevoir en ergonomie : modèles et outils					
ERG226	4	S2	TP	1	
Concevoir en ergonomie : conduite de projets					
ERG227	4	S2	cours + TP	1	
Innover et concevoir des produits et services					
ERG256	2	S2	cours + TP	1	
Produire des connaissances en ergonomie et en rendre compte 2 : les questions vives de l'ergonomie (et du travail)					
ERG245	12	An.	cours	1	
Intervenir en ergonomie					
ANG330	6	An.	cours	1	
Anglais professionnel					
UA2116	16	An.		1	
Mémoire					

* VAPP : validation des acquis personnel et professionnels



LEGENDE

ECTS : système européen de transfert et d'accumulation de crédits garantissant la reconnaissance académique des études effectuées à l'étranger.

Parcours bloqué. Les unités d'enseignement ne peuvent pas être choisies à la carte.

Possibilité d'équivalence d'unité d'enseignement.

S1 : semestre 1 / **S2** : semestre 2 / **S1+2** : semestre 1 et 2 / **An.** : unité annuelle

présentiel en soirée

présentiel en journée

100% à distance

cours : modalité hybride organisée en face-à-face pédagogique + webconférences

travaux pratiques (TP) : modalité organisée en face-à-face pédagogique uniquement

formation à distance (FOAD) : modalité organisée entièrement à distance (sauf examens)

examen terminal sur table

production à rendre

évaluation orale

coefficient de pondération (compensation possible pour les LMD)

ERG146 + UAER07

L'étude de terrain comprend entre 20 et 40 heures de présence sur le terrain et doit respecter certaines exigences pédagogiques, dont la suivante : le terrain d'étude ne doit pas être l'entreprise qui emploie l'auditeur/trice ni une entreprise prestataire de services à celle-ci, ni une entreprise qui reçoit de services de la première (**convention pédagogique à mettre en place**).

Le contrôle des connaissances repose sur un examen écrit dont la note équivaut à ERG146. La soutenance consiste à présenter la démarche d'analyse du travail réalisée dans le cadre d'un travail de terrain. Un rapport d'analyse est rendu. La note équivaut à l'UAER07.

ERG245 + UA2116

L'UE ERG245 et son UA2116 associée s'adressent aux élèves en dernière année M2 du Master d'ergonomie.

Objectifs pédagogiques

- Développer par la pratique, une posture d'intervenant pour différents types de demandes et de projets de conception.
- Déployer une méthodologie d'intervention basée sur l'analyse du travail et de l'activité.
- Construire des diagnostics d'activité et élaborer des actions concrètes de transformation/conception des situations de travail concernées.
- Construire une démarche d'intervention socialement située mobilisant l'ensemble des acteurs concernés et intégrant leur différents enjeux et demandes.

La démarche repose sur la mise en place de groupe de pilotage et de groupe(s) de travail pour à la fois la conduire et pour faire participer activement l'ensemble des acteurs pertinents dans le périmètre de l'intervention.

Un important travail sur le terrain est nécessaire pour mener l'intervention, en dehors des heures de présence aux enseignements (**activité professionnelle dans le domaine d'au moins un an OU 4 à 6 mois de stage en lien avec la spécialité**).

L'évaluation porte sur le processus d'apprentissage de l'auditeur/trice tout au long de l'année et sur son implication effective aux différentes séances et ateliers. Elle porte également sur le positionnement professionnel de l'auditeur/trice dans la conduite de l'intervention et sur sa capacité à mener des réflexions sur sa pratique.

Un rapport intermédiaire relatif à l'état d'avancement de l'intervention sont exigés en février et en juin.

Le rapport final (mémoire professionnel) est remis en juin ou en septembre et donne lieu à une soutenance devant un jury.

ERG256

Séminaires thématiques faisant intervenir des acteurs de différents horizons de la recherche en ergonomie, séances collectives d'analyse des séminaires, séances d'accompagnement de la production des auditeurs-trices.

DEROULEMENT DE LA FORMATION

Organisation

Les enseignements se déroulent en soirée du lundi au vendredi sous la forme de cours magistraux ou de travaux pratiques (TP) selon les unités. Des regroupements en face-à-face pédagogique ainsi que des webconférences sont animés par les formateurs pour chacune des unités d'enseignement (UE).

Le nombre de regroupements en salle et de webconférences dépend de la modalité (cours ou TP) et du nombre de crédits ECTS alloué à l'unité (voir tableau des fréquences de cours ci-dessous).

En complément des séances en présentiel, l'élève a accès à un **environnement numérique de formation (ENF)** sous la forme d'une plateforme Internet du Cnam à partir de laquelle il pourra télécharger un grand nombre de ressources pédagogiques et ainsi travailler en réelle autonomie.

Certaines UE peuvent avoir une modalité dite FOAD, i.e l'enseignement est suivi en 100% distanciel via la plateforme Internet depuis un autre centre du réseau Cnam.

Pour les élèves en contrat d'alternance, une journée de 7h hebdomadaire en présentiel au centre régional est prévue, en complémentarité des cours dispensés en soirée.

Fréquence des cours

	UE semestrielle			UE annuelle
	< 3 ECTS	4 ECTS	6 ECTS	> 8 ECTS
TP	6 regroup.	7 regroup.	8 regroup.	14 regroup.
Cours	4 regroup. + 4 webconf.	4 regroup. + 5 webconf.	5 regroup. + 5 webconf.	8 regroup. + 7 webconf.
Alternance : 1 journée de 7h / semaine en centre de formation				
>> durée d'un regroupement et d'une webconférence : 2H <<				

Moyens et méthodes pédagogiques

L'accès à l'ENF permet à l'élève de jouir d'un espace numérique de travail entièrement personnalisé et sécurisé et de disposer d'une grande quantité de ressources pédagogiques : supports de cours, exercices et corrigés, accès à une banque de données documentaires, Mooc, outils et logiciels de travail collaboratif, interfaces de webconférences, outils de communication et d'échange (chat, forum, messagerie), cloud, version complète de la suite Office 365 ...

Chaque regroupement et webconférence est enregistré et ainsi mis en ligne à disposition de l'élève sur son ENF en mode asynchrone pour qu'il ne puisse manquer aucun cours.

L'élève a également accès à un espace personnel à partir duquel il peut consulter son planning, ses résultats d'examen et son dossier administratif.

Un fond documentaire constitué d'ouvrages physiques est à disposition des élèves en libre consultation sur place et avec possibilité d'emprunt.

Evaluations et suivi de la formation

Les examens sont programmés à la fin de chaque semestre. Les enseignements font l'objet de modalités d'évaluation spécifiques. Chaque inscription donne droit de se présenter à deux sessions d'examen par UE (hors unités d'activité). Les candidats ne sont admis à composer que pour les enseignements auxquels ils sont inscrits. Pour valider une UE, il faut obtenir une note de 10/20 minimum. Une attestation de suivi de formation pourra ainsi être délivrée sur demande. Les résultats sont communiqués une quinzaine de jours environ après les épreuves et sont consultables en ligne sur l'espace personnel de l'élève ou directement au centre régional du Port. Aucun résultat est communiqué par téléphone ou par courriel.

Une attestation de succès aux examens est délivrée en fin de semestre ainsi qu'une attestation de suivi de formation en fin de parcours.

Des enquêtes de satisfaction des enseignements et d'insertion à 6 mois sont menées auprès de nos élèves.

RESPONSABLES DE FORMATION ET INTERVENANTS

L'équipe pédagogique nationale est composée des enseignants-chercheurs de l'équipe Ergonomie :

Catherine Delgoutet, Flore Barcellini, Tahar-Hakim Bencheikroun, Willy Buchmann, Yannick Lémonie, Adelaide Nascimento, de trois professeurs associés, Cecilia De la Garza (EDF R&D), Laëtitia Flamard (Didaction) et Moustafa Zouinar (Orange Labs), des (post)-doctorants de l'équipe, et des intervenants extérieurs reconnus experts dans leur domaine (conduite de projet, conception industrielle ou architecturale, métrologie, santé au travail, etc.).

BLOCS DE COMPETENCES

Le **Master mention Ergonomie parcours Intervenir en ergonomie**, vise à développer, par blocs, les compétences et les connaissances favorisant une adaptation aux changements socio-économiques ainsi qu'une évolution de carrière.

Le découpage du master en blocs de compétences permet ainsi de proposer des modules de formation sur mesure et certifiants à destination du public de la formation continue, des Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (INSPE) et de l'ensemble des auditeurs du Cnam.

Les formations découpées en blocs de compétences sont éligibles au financement CPF (Compte Personnel de Formation).

Pour connaître le contenu détaillé de chaque bloc de compétence ci-dessous et de ses modalités d'évaluation, veuillez-vous rapprocher de notre service accueil.

Parcours Master Ergonomie

bloc 1	Mettre en oeuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques
bloc 2	Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés
bloc 3	Mettre en oeuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances
bloc 4	Contribuer à la transformation en contexte professionnel
bloc 5	Identifier et mobiliser des concepts et des modèles sur le travail adaptés à chaque classe de situation, et les ajuster à la singularité de la situation traitée
bloc 6	Conduire et réaliser une analyse ergonomique des situations de travail et d'usage
bloc 7	Concevoir des systèmes de travail et des situations d'usage adaptés aux activités humaines situées
bloc 8	Conduire une intervention en ergonomie selon une conduite de projet adaptée aux caractéristiques d'un système socio organisationnel dans le respect de la déontologie
bloc 9	Inscrire les concepts et les méthodes dans les enjeux sociétaux contemporains et émergents

DELIVRANCE DE LA CERTIFICATION

La validation du master est prononcée par un jury au vu de l'évaluation de chacune des unités d'enseignement et d'un mémoire rédigé à l'issue de la formation qui fera l'objet d'une soutenance orale.

La délivrance du Master est conditionnée à :

- l'obtention des diplômes prérequis ou notification de droit d'accès.
- l'obtention d'un avis favorable à son dossier de candidature. **IMPORTANT : L'accès en M2 est conditionné par l'avis favorable du jury de validation de M1.**
- l'acquisition de chaque unité d'enseignement de la formation avec une note égale ou supérieure à la moyenne, soit au moins 10/20, ou bien de l'obtention d'une moyenne par compensation des notes par année universitaire.
- la validation du mémoire professionnel de fin de cursus (UA2116).
- la présentation au jury diplômant du Cnam d'un dossier administratif complet permettant de valider l'acquisition des compétences professionnelles en lien avec les contenus de la formation.
- À l'issue du master, les diplômés obtiennent la certification d'Ergonome junior certifié (EJC), délivrée par l'Association pour la reconnaissance du titre d'ergonome européen: www.artee.com

Je flashe le QR code pour
**MON DOSSIER DE
CANDIDATURE**

Je me préinscris



INSCRIPTION

Après avoir pris connaissance des modalités de formation et de son déroulement, procédez dans un premier temps à votre pré-inscription en ligne sur le site www.cnam.re

Cette procédure sans engagement est un préambule à votre inscription qui deviendra définitive une fois votre dossier validé auprès de nos services.

Pièces à fournir pour valider votre inscription :

- un CV détaillé à jour
- une lettre de motivation
- la photocopie des diplômes obtenus
- personnes en activité : attestation d'emploi ou dernier bulletin de salaire
- demandeurs d'emploi : attestation de Pôle Emploi de moins de 15 jours faisant apparaître votre catégorie
- un justificatif de la couverture sociale
- la photocopie d'une pièce d'identité (ou titre de séjour pour les personnes de nationalité étrangère)
- une photo d'identité récentes au format 3,5 x 4,5 cm portant, au dos, votre nom et l'intitulé de la formation
- la photocopie des attestations de réussite à des UE obtenues le cas échéant dans d'autres centres régionaux du Cnam
- le titre de paiement pour la participation aux frais de formation à l'ordre de l'AGCnam OU attestation de prise en charge par l'employeur* (cf. modèle téléchargeable sur www.cnam.re - à défaut des chèques d'un montant équivalent au tarif à titre individuel seront obligatoirement établis à l'ordre de l'AGCnam).

* Les frais de dossier (18€) et le droit d'inscription forfaitaire au titre de l'année en cours (200€) sont exigibles dès le jour de l'inscription. Tout dossier incomplet sera refusé. Les candidats disposent d'un délai de rétractation de 10 jours après le dépôt de leur dossier d'inscription.

Demandez votre devis de
formation à
info@cnam.re

TARIFS

Prise en charge individuelle **

	TARIF INDIVIDUEL / CPF	TARIF DEMANDEUR D'EMPLOI
Frais de dossier (1)	18 €	18 €
Droit d'inscription forfaitaire (2)	200 €	200 €
Droit d'accès aux enseignements		
UE dispensée à La Réunion	14,5 € / heure	CAT 1-4 : 12 €/ECTS CAT 5-8 : 36 €/ECTS
UE dispensée en FOAD (3)		CAT 1-4 : 12 €/heure CAT 5-8 : 14,5 €/heure
UA unité d'activité rapports, projets, mémoires		
Autres frais		
Inscription à l'EICnam (4)	450 €	450 €
Linguaskill test (5)	150 €	150 €
VAE	1.200 €	1.200 €
VAPP	520 €	520 €
VES (hors jurisprudence)	300 €	300 €

** Tarification en vigueur révisable annuellement après approbation du Conseil d'Administration

- (1) frais de dossier pour la première inscription au centre régional du Cnam uniquement.
- (2) droit individuel forfaitaire payable au titre de chaque année universitaire d'inscription au centre régional.
- (3) droit d'accès aux unités d'enseignement (UE) qui ne sont pas dispensées à La Réunion mais sont proposées en formation ouverte à distance (FOAD) depuis un autre centre organisateur Cnam.
- (4) frais d'inscription à l'EICnam exigibles une seule fois lors de l'entrée en cycle de spécialisation du diplôme d'ingénieur.
- (5) le Linguaskill est un test d'anglais conforme au Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) qui valide la reconnaissance des diplômes du Cnam.

Pour toute demande de prise en charge par votre employeur, l'OPCO, France Travail, un organisme tiers, ou pour des formations en alternance, merci de nous consulter.

Vers le site de la composante nationale

Pour en savoir plus : <http://ergonomie.cnam.fr>



18, rue Claude Chappe
97420 LE PORT



0262.42.28.37



www.cnam.re



info@cnam.re



réseaux sociaux



Contactez votre référent-e Handicap
emicconi@cnam.re / sferrand@cnam.re

Bénéficie du soutien financier du conseil régional de La Réunion

dernière mise à jour : 04/06/2024